

Procès-verbal de la réunion
du Conseil Municipal du mardi 09 avril 2013

L'An deux mille treize, le neuf avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

Etaient présents : Mme LANCO – M. VAN ISACKER – M. LEFEVRE - Mme TATIN – Mme NOIZET – M. JULIEN - M. GARY – M. LEGRAIN – M. MOUFLIER – M. FAUQUEMBERGUE – M. DUBOIS - Mme GROGNET – Mme DERUERE – M. CARPENTIER.

Absents : M. PETITNIOT – M. ROSA – Mme DEHAUSSY -M. MAQUET.

Représentés : M. PETITNIOT par pouvoir à M. LEGRAIN
Mme DEHAUSSY par pouvoir à M. JULIEN

Secrétaire de séance : M. CARPENTIER Daniel.

Madame le Maire informe l'Assemblée que Martine BENOIT a remis le 16 mars dernier sa démission de ses fonctions de conseillère municipale.
De ce fait le nombre de conseillers municipaux en exercice est réduit à 18 membres.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 19 février 2013

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 19 février 2013 est adopté à l'unanimité.

2. Compte Administratif 2012 et compte de Gestion du trésorier – Affectation des résultats de l'exercice précédent

Mme le Maire présente à l'Assemblée le compte administratif 2012 faisant ressortir un excédent net de 301 367,37 € à la clôture de l'exercice 2011.

Les résultats de l'exercice 2012 sont arrêtés comme suit :

- **Section de fonctionnement**

Dépenses : 737 283,53 €

Recettes : 982 967,66 €

Résultat : excédent de 245 684,13 €

- **Section d'Investissement**

Dépenses : 210 837,47 €

Recettes : 248 045,73 €

Résultat : excédent de 37 208,26 €

Les restes à réaliser de la Section d'Investissement s'élèvent à 57 244,00 € en dépenses et 34 742,00 € en recettes, soit un déficit de 22 502,00 €.

Le résultat définitif révèle un excédent net de 395 018,83 € qui sera imputé à l'article 002 « Excédent de Fonctionnement reporté » du budget 2013.

La présidence de la séance est ensuite confiée à M. VAN ISACKER Eric pour le vote du compte administratif du Maire qui est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal adopte également une délibération relative à l'approbation du compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2012.

3. Vote du taux des taxes directes locales pour 2013

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux appliqués en 2012 et inchangés depuis 1993, à savoir :

• Taxe d'habitation	=	16,39 %
• Foncier bâti	=	18,04 %
• Foncier non bâti	=	39,86 %

4. Détermination des durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles ayant fait l'objet d'un mandatement en 2012

Le Conseil Municipal adopte une délibération fixant la durée d'amortissement des biens (outillage – véhicule utilitaire – mobilier – matériel de bureau, etc...) achetés par la commune au cours de l'exercice budgétaire 2012.

5. Budget 2013

Le budget 2013 est voté après adoption du compte administratif 2012, permettant ainsi la reprise de l'excédent net dégagé soit 395 018,83 €.

Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement sont arrêtées à la somme de 1 307 050 €, la section d'investissement étant équilibrée pour un montant de 1 120 788 € intégrant les restes à réaliser sur exercice antérieur.

Les principales opérations d'investissement retenues au budget 2013 sont la réhabilitation du logement n° 2 Place du Général de GAULLE, la réfection de la Rue des 3 Ruelles et de la rue de la fontaine.

6. Projet d'extension de l'OPAL Rue Fernand CAZE – Prise en charge par la commune de la création d'une réserve incendie

Les négociations avec le propriétaire du terrain nécessaire à la réalisation de l'extension du lotissement ayant repris, (M. VAN ISACKER Eric, propriétaire de ce terrain, demande expressément à ne pas participer aux débats sur cette question), l'Office Public d'Habitat de l'Aisne rappelle que la faisabilité de l'opération reste néanmoins suspendue à deux conditions :

1) prise en charge par la commune de FLAVY-LE-MARTEL de la création d'une réserve incendie, du fait de l'insuffisance de débit fourni par le réseau d'adduction d'eau ;

2) prise en charge par la Communauté de Communes du Canton de SAINT-SIMON du bouclage de la voirie vers la rue Gaston MILLET en utilisant l'emprise du terrain acheté par la commune en 2012 (parcelle A n°484).

Par courrier du 21 février 2013, l'O.P.H de l'Aisne sollicite de chacune de ces collectivités un accord de principe confirmant leur volonté d'implication dans ce projet.

L'étude technique et financière réalisée à la demande de l'O.P.H de l'Aisne en mars 2009 avait estimé à 27 730 € H.T le coût de la création d'une réserve incendie de 120 m³ de stockage.

Le Conseil Municipal décide à la majorité (1 voix contre) de confirmer la prise en charge par la commune de FLAVY-LE-MARTEL du coût de cet équipement spécifique à la sécurité incendie du quartier.

7. Recrutement de personnel supplémentaire en Contrat Unique d'Insertion

Le Conseil Municipal autorise le recrutement d'un agent supplémentaire en Contrat Unique d'Insertion pour une période de 6 mois pour la période du 15/04/2013 au 14/10/2013 compte tenu de l'augmentation des charges de travail du personnel de voirie en période estivale (entretien des espaces verts – tontes des pelouses, etc...).

8. Location du logement communal n° 35 rue de la Gare

Le Conseil Municipal fixe à 360 € le montant mensuel de la location de ce logement actuellement en cours de rénovation avec le concours des services techniques de la commune.

9. Contrat de maintenance du défibrillateur

Le Conseil Municipal décide de souscrire un contrat de maintenance avec la Société SCHILLER moyennant une redevance annuelle de 93 € H.T pour la vérification du défibrillateur installé sur la façade de l'immeuble communal sis au 70 Rue André BRULE, mis à la disposition du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Questions d'initiative

- M. LEFEVRE Régis : - suggère l'établissement d'un devis pour l'exécution de travaux de réfection de chaussée sur une partie de la Rue Maurice MOREAU et au Lotissement Epinette MARGOT ;
- propose une réflexion sur les possibilités de replantation dans les marais communaux ;
- Mme TATIN Andrée : - sollicite des informations sur le déroulement de la procédure concernant la reprise des concessions en état d'abandon au cimetière ;
- M. DUBOIS Claude : - propose une réunion prochaine de la Commission Municipale « Bâtiments » pour une visite du logement n° 35 Rue de la Gare avant mise en location ;
- M. LEGRAIN Hervé : - dresse un bilan très positif du déroulement des randonnées V.T.T et marche organisées par l'Association « Les Biclounes » (+ de 500 participants) le dimanche 7 avril dernier sous un soleil radieux ;
- M. JULIEN Patrick : - relate les termes d'une entrevue houleuse avec un administré lors de la permanence du samedi 6 avril dernier en Mairie du commissaire enquêteur concernant le dossier d'arrêt de projet du Plan Local d'Urbanisme soumis à enquête publique ;
- M. MOUFLIER Alain : - adresse ses félicitations au personnel technique communal pour l'exécution des travaux de déneigement accomplis lors de l'épisode neigeux survenu au cours de la 1ère quinzaine du mois de mars dernier ;
- M. FAUQUEMBERGUE Jean-François : - annonce la parution imminente du prochain bulletin municipal.

Pour extrait conforme
Flavy-Le-Martel, le 25 avril 2013

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Daniel CARPENTIER

Danielle LANCO